



BUDGET 2022

VILLE

Le budget que nous vous proposons s'équilibre à **11 700 191 €** en fonctionnement et **4 926 192 €** en investissement.

Notre budget 2022 est basé sur une augmentation modérée de **+ 2,70%** des dépenses de fonctionnement par rapport à 2021. Nous allons poursuivre nos efforts de rationalisation, et nous allons continuer la mutualisation avec la Métropole et les autres communes, afin de continuer à faire des économies. La politique d'investissement demeure importante avec des projets d'envergure pour 2022 (Mare aux bœufs, Halle couverte, Construction STM, stade Vernon...)

La stratégie financière de la Ville reste donc celle de la maîtrise des dépenses tout en mettant en œuvre un programme d'investissement centré sur l'amélioration du cadre de vie des Caudebécaises et Caudebécais.

Bien que l'environnement des collectivités territoriales soit complexe, **notre choix est de ne pas augmenter les impôts des Caudebécaises et Caudebécais pour la treizième année consécutive** tout en maintenant une offre élevée de service public.

A travers ce budget, nous réaffirmons nos priorités : la jeunesse et l'éducation, le centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté.

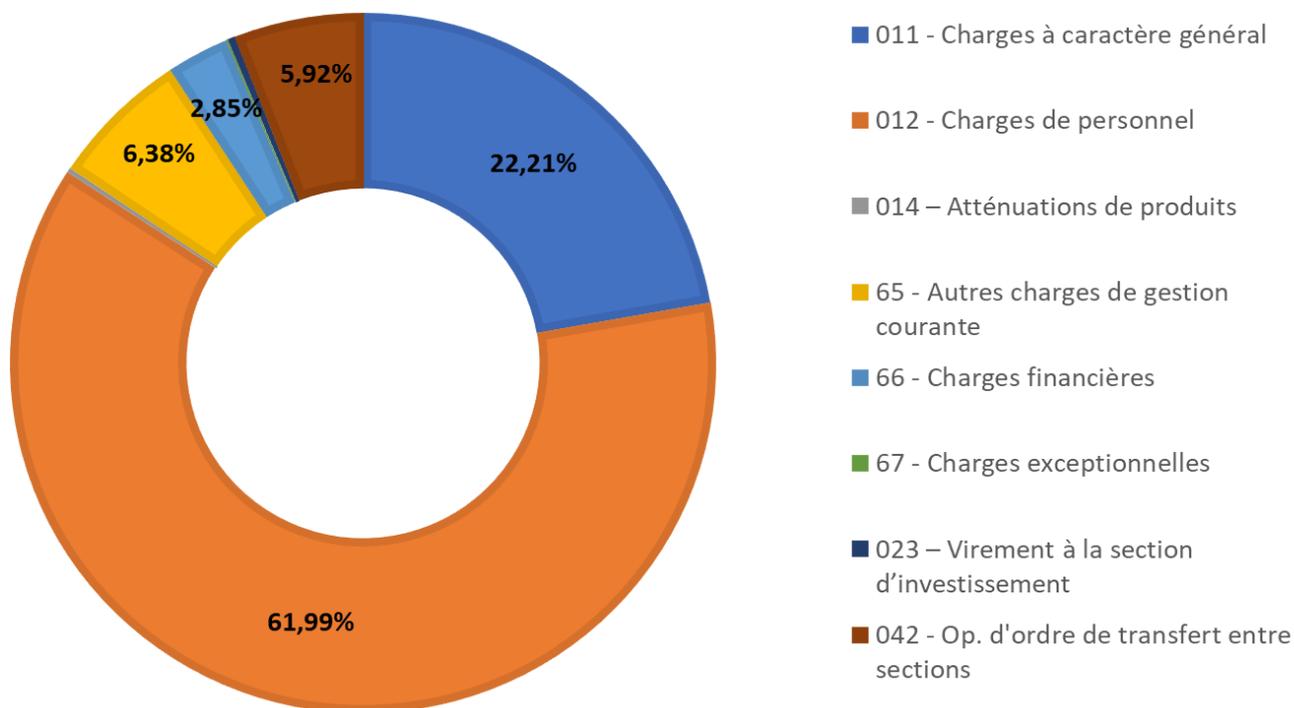
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 – 2022

Dépenses				
Chapitres	BP 2021	BP 2022	Variation	Ecart
011 - Charges à caractère général	2 537 878 €	2 599 078 €	2,41%	61 200 €
012 - Charges de personnel	6 749 230 €	7 252 963 €	7,46%	503 733 €
014 – Atténuations de produits	15 000 €	25 000 €	66,67%	10 000 €
65 - Autres charges de gestion courante	975 015 €	746 715 €	-23,42%	-228 300 €
66 - Charges financières	298 731 €	333 215 €	11,54%	34 484 €
67 - Charges exceptionnelles	15 620 €	11 050 €	-29,26%	-4 570 €
023 – Virement à la section d'investissement	40 000 €	40 000 €	0,00%	0 €
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	761 311 €	692 170 €	-9,08%	-69 141 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 392 785 €	11 700 191 €	2,70%	307 406 €

Recettes				
Chapitres	BP 2021	BP 2022	Variation	Ecart
013 - Atténuations de charges	21 065 €	25 000 €	18,68%	3 935 €
70 - Produits des services	473 858 €	485 826 €	2,53%	11 968 €
73 - Impôts et taxes	7 927 214 €	7 971 255 €	0,56%	44 041 €
74 - Dotations, participations	2 731 475 €	2 887 007 €	5,69%	155 532 €
75 - Autres produits de gestion courante	217 195 €	309 154 €	42,34%	91 959 €
76 - Produits financiers	16 000 €	16 471 €	2,94%	471 €
77 - Produits exceptionnels	4 820 €	4 320 €	-10,37%	-500 €
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	1 158 €	1 158 €	0,00%	0 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 392 785 €	11 700 191 €	2,70%	307 406 €

En dépenses :

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



1) L'éducation : 2 429 482 €.

2 337 078 € en section de fonctionnement et 92 404 € en investissement, avec notamment :

- Le financement des créneaux de natation pour les élèves (37 786 €)
- Un projet cirque théâtre en faveur des élèves de l'école Victor Hugo (3 850 €)
- Une classe de découverte en faveur des élèves de l'école Sévigné (11 960 €)
- Travaux dans les écoles (43 733 €)

2) Le sport et la jeunesse : 3 880 653 €.

1 418 803 € en fonctionnement et 2 461 850 € en investissement, pour notamment :

- Continuer à offrir des activités de qualité lors des temps périscolaires et extrascolaires sur les différents lieux d'accueil (42 750 €)
- Poursuivre l'organisation de mini-camps d'été à destination de tous (20 250 €)
- Subventions de fonctionnement aux clubs pour développer la pratique du sport (113 300 €)
- Subventions pour le soutien à l'APRE et aux chantiers jeunes éducatifs (26 951 €)

3) La sécurité et tranquillité publique : 294 128 €.

280 455 € en fonctionnement et **13 673 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien d'un service de police de proximité et maintenance des équipements de vidéo-protection.
- La subvention à destination des habitants pour l'équipement en alarmes est reconduite.
- Poursuite de la prise en charge des animaux errants.

4) La culture : 759 697 €.

746 342 € en fonctionnement et **13 355 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien au même niveau des activités en faveur des seniors, notamment pour les plus modestes et isolés.
- Poursuite de l'offre et de l'accès à la culture pour tous grâce au travail de la Médiathèque Boris Vian et de l'espace Bourvil et de sa programmation culturelle.
- Organisation de la fête de la ville qui rencontre chaque année beaucoup de succès : les 21 et 22 mai 2022.

5) Interventions sociales, logements et familles : 780 245 €.

761 462 € en fonctionnement et **18 783 €** en investissement, dont notamment :

Les interventions sont principalement effectuées par le CCAS. La subvention de la ville au CCAS est de **328 055 €**. Les interventions sociales visent notamment à :

- Favoriser l'accès des enfants à la restauration scolaire et aux centres de loisirs.
- Assurer un service d'aide à domicile pour les personnes âgées.
- La gestion de la résidence autonomie Maurice Ladam.
- Venir en aide aux familles en difficulté.
- Lutter contre l'isolement des familles les plus défavorisées grâce au « projet loisirs famille ».

6) Administration générale de la collectivité : 6 099 126 €.

4 746 881 € en fonctionnement et **1 352 245 €** en investissement, dont notamment :

- Ce chapitre comprend le fonctionnement des services administratifs de la ville, des services techniques, la maintenance des bâtiments, la mise à jour du réseau informatique et téléphonique ainsi que le remboursement des emprunts (**1 056 989 €**) et des intérêts (**333 215 €**).

7) **Aménagement et services urbains. environnement : 2 383 052 €.**

1 409 170 € en fonctionnement et **973 882 €** en investissement, dont notamment :

- Reconstitution des subventions pour la rénovation des façades (**6 800 €**).
- Maintien du budget alloué à la propreté urbaine avec notamment la poursuite de la prestation du passage d'une balayeuse professionnelle dans les rues de la Ville et également du budget pour le fleurissement et l'embellissement de la Ville.
- Réhabilitation du quartier de la Mare aux Bœufs. La rétrocession du quartier est en cours : la Ville reprend les espaces verts et les espaces de jeux et la Métropole reprend les voiries et l'éclairage public.

Des travaux vont être réalisés sur les voiries et l'éclairage public par LOGEAL et la Métropole pour environ 1,5 millions d'euros et la Ville va réaménager les espaces verts et les terrains de jeux pour un montant d'environ **924 000 euros au total dont 350 000 pour 2022.**

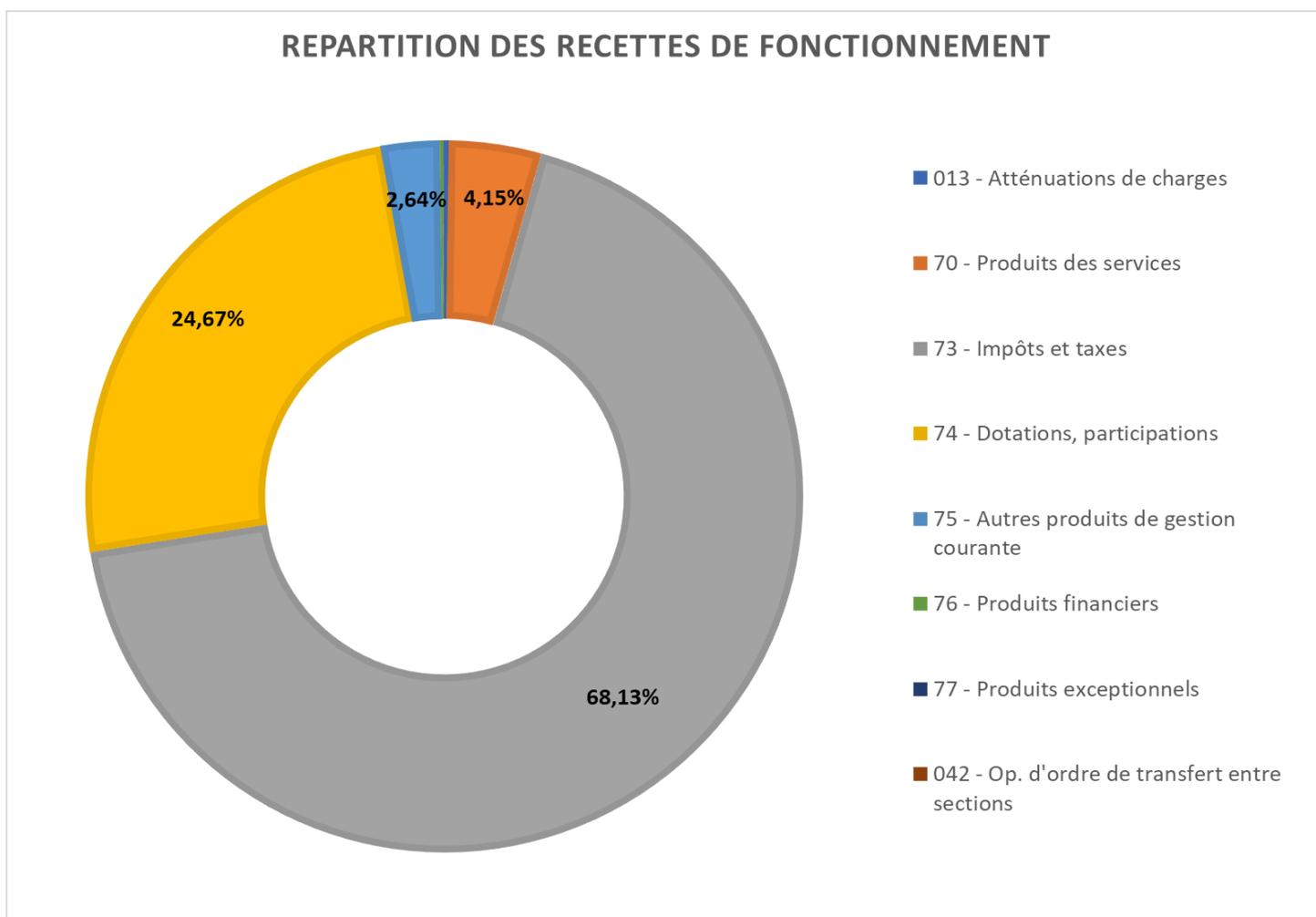
Cette opération consiste à remplacer l'aire de jeux par un espace familial, et à reconstruire un terrain multisport à la place de l'ancien.

- Réhabilitation du stade Michel Vernon : cette opération a débuté en 2021 et représente un coût total d'environ **2 621 153 € dont 2 423 814 € en 2022.**

Elle permettra d'améliorer la pratique sportive et notamment de faire bénéficier d'un équipement de qualité le Caudebec-Saint-Pierre Football Club, 7^{ème} club régional en termes d'effectifs avec plus de 450 licenciés.

Le stade disposera d'installations comprenant un terrain de football synthétique de qualité, d'un terrain de football en herbe et de vestiaires.

En recettes :



1) Impôts et Taxes : 7 971 255 €

Notamment :

- Les recettes des impôts locaux sont prévues à hauteur de **4 556 529 €**. Pour la 13^e année consécutive les taux des impôts votés par la Ville n'augmenteront pas en 2022.
- Les taux de la taxe sur l'électricité restent stables pour un montant d'environ **180 000 €**.
- Les taxes sur les droits de mutation sont évaluées à **160 000 €**, au regard du marché immobilier actuel.

2) Dotations et participations : 2 887 007 €

- Le concours financier de l'Etat via la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est estimé à **2 142 749 €** et se décompose comme suit :
 - La Dotation Forfaitaire des Communes sera de **1 385 561 €**.
 - La Dotation de Solidarité Urbaine est évaluée à **695 612 €**.
 - La Dotation Nationale de Péréquation est estimée à **61 576 €**.
- Participation de la CAF pour la petite enfance, l'éducation et la jeunesse : **276 568 €**
- Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle est évalué à **95 691 €**
- Les autres compensations de l'Etat pour les impôts locaux sont estimées à **187 424 €**

3) Métropole Rouen Normandie : 2 760 380 €

Les concours de la Métropole, toujours très dynamiques en notre faveur, sont évalués à **2 760 380 €** et se décomposent comme suit :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (**465 527 €**) a été transférée de la Dotation de Solidarité Communautaire vers l'Attribution de Compensation.

Ces dotations sont désormais fixées à **2 428 885 €** pour l'attribution de compensation et **167 828 €** pour la Dotation de Solidarité Communautaire.
- Le Fonds National de Péréquation Communal et Intercommunal (FPIC) est estimé à **170 228 €**.

4) Les produits des services : 485 826 €

Les principaux tarifs concernant les centres de loisirs et le périscolaire ainsi que les tarifs culturels resteront identiques en 2022. Les montants principaux sont notamment :

- La restauration scolaire, les études surveillées et les classes de découverte : **297 290 €**
- Les centres de loisirs, les accueils périscolaires et les séjours : **85 570 €**
- Les recettes des activités culturelles : **68 766 €**

5) Les autres produits : 309 154 €

Notamment :

- Principalement les locations des cases commerciales et des logements communaux.

6) Les recettes d'investissement : 4 926 192 €

Notamment :

- Le FCTVA est évalué à **325 000 €**
- Les subventions d'équipement sont évaluées à **526 203 €**
- Les amortissements : **689 000 €**
- Virement de la section de fonctionnement : **40 000 €**
- Emprunts nouveaux : **3 320 819 €** en inscription budgétaire.

Nos axes prioritaires de ce mandat se poursuivent sur la jeunesse et l'éducation, le centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté.

Plusieurs projets structurants pour la Ville sont en cours : création d'une halle couverte, réfection de la mare aux bœufs, réhabilitation du stade Vernon, construction de nouveaux locaux STM.

Dans ce contexte, la majorité municipale continue à se mobiliser pour :

- Ne pas augmenter les taux communaux d'imposition.
- Poursuivre la politique d'investissement pour améliorer la qualité de vie et soutenir l'économie.
- Recourir à l'emprunt de façon responsable.
- Pérenniser et moderniser le service public rendu aux habitants.